

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du mardi 03 mai 2022



Présents : Valérie BENOIT, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DOREY, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN-DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Franck MICHEA, Sylvain MONNIAUD,

Absents : Olivier BERNARD procuration à Cédric LEVE, Philippe RABAUX procuration à Isabelle GAGO, Florence MIELLE procuration à Valérie BENOIT

Secrétaire : Valérie BENOIT

La séance est ouverte à 19h00

Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour :
Installation d'un distributeur de pizzas fraîches sur la commune

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 29 mars 2022 est approuvé à l'unanimité.

Distributeur à pizza

La société Le Comptoir Del Forno, basée à St Apollinaire, a sollicité la commune pour l'implantation d'un distributeur de pizzas fraîches à l'automne. M. Bonetti, Directeur du site, est présent en début de conseil pour présenter le projet et répondre aux questions. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la mise en place de ce distributeur et autorise le Maire à signer un bail.

Devis travaux du cimetière

Le mur du cimetière côté rue du Lavoir doit être en partie démoli, reconstruit et enduit. Deux devis sont présentés, celui de la société M.G.BOSCH d'un montant de 24 749€ HT est accepté par 14 votes pour et 1 abstention. La commune sollicitera une subvention de la DETR (Dotation d'Équipement des territoires Ruraux) et une du Conseil Départemental. L'intervention aura lieu courant juin.

Révision bassin n°10

Le loyer du bassin peut être révisé conformément au bail en juillet 2022. Le Conseil Municipal valide à 14 votes pour et 1 abstention la révision de ce dernier au montant de 1 030 €.

Création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet

La Commune va proposer 2 postes d'adjoint technique territorial contractuel à temps complet, un pour le mois de JUILLET et un pour le mois d'AOUT afin d'aider les agents techniques en charge des espaces verts et du petit entretien. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité cette création de poste.

Devis marquage au sol

La Commune envisage la réfection du marquage au sol des rues ainsi que le changement de certains panneaux de signalisation.

Plusieurs devis sont présentés, ceux de la société SIGNATURE pour un montant total de 7 388,96 € TTC sont acceptés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Service Civique

Suite à la rencontre avec l'association Unis-Cité Bourgogne Franche Comté, la commune envisage d'accueillir un binôme de volontaires en service civique au sein du service périscolaire et à l'école. L'association propose de mettre à la disposition de la collectivité son expertise afin d'en faciliter l'accueil.

Des compléments d'informations sont demandés, le vote est reporté à la prochaine réunion.

Achat mobilier scolaire

Afin d'accompagner la montée en effectif de l'école, la commune doit se doter d'un complément de mobilier scolaire.

Le devis de la société MANUTAN pour l'achat de 20 tables et 20 chaises est validé à l'unanimité.

Informations diverses

Le Conseil Municipal a validé le devis pour le feu d'artifice qui aura lieu en marge du « Vendredis de Remilly » organisé par le Comité des Fêtes, le 2 septembre.

Les personnes lançant des travaux suite à une autorisation d'urbanisme (DP, PC) doivent déposer leur Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) en Mairie quand ces derniers sont terminés.

La séance est levée à 21h30.

Annonce

La commune recrute pour cet été, deux emplois saisonniers, un pour Juillet et un pour Août pour l'entretien des espaces verts. Les candidatures sont à adresser par mail ou par courrier à la Mairie **au plus tard le 03 juin 2022.**